

No 32

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
PUBLICATION MENSUELLE

---

Les Conseils  
du Chanoine Desgranges  
aux ouvriers catholiques canadiens

---

A propos d'associations  
ouvrières.



MONTREAL :

SECRETARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE,

1075, RUE RACHEL.

1914

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

HH

31

E34

v. 32

1914

Nihil obstat,

4 mai 1914.

CHARLES LECOQ, censeur.

Permis d'imprimer, 28 mai 1914.

† GEORGES, év. de Philippopolis, administrateur.

# Les conseils du Chanoine Desgranges

---

## Introduction

---

Au cours de son inoubliable tournée à travers nos quartiers populaires, l'orateur éminent, l'infatigable apôtre qu'est le chanoine Desgranges, a jeté parmi nous des idées et des conseils que sa haute intelligence, sa connaissance approfondie de la question ouvrière dans les divers pays, sa sympathie profonde pour les travailleurs catholiques montréalais, indépendamment des circonstances, recommandent spécialement à l'attention de tous. C'est de la bonne semence qu'il faut conserver et répandre pour lui faire produire une abondante moisson.

Voilà pourquoi l'Ecole Sociale Populaire entreprend aujourd'hui de donner au public un résumé aussi clair et aussi complet que possible des quatre conférences aux hommes : de l'Immaculée-Conception, de Saint-Henri, de Maisonneuve et de l'Enfant-Jésus. Les auditeurs enthousiastes qui ont applaudi sans fin la vibrante éloquence du grand orateur français, seront sans doute heureux d'en reconnaître l'écho, et les autres, en parcourant ces pages, y chercheront un adoucissement à leurs regrets.

# L'Eglise et la question ouvrière

(Conférence donnée dans la salle des oeuvres de l'Immaculée-  
Conception, mardi 21 avril 1914).

Pourquoi un prêtre vient-il parler à des ouvriers de questions ouvrières, telle est la première question que se pose le chanoine Desgranges en inaugurant ses conférences aux travailleurs. Plusieurs vont l'accuser de se mêler de choses qui ne le regardent pas, ceux-là même probablement qui n'admettraient pas davantage qu'il y parût indifférent et y verraient l'indice d'un coeur muré dans un égoïsme desséchant. Mais le sort des travailleurs l'intéresse parce que les travailleurs sont ses frères, des frères moins fortunés qui ont besoin d'encouragements et de sympathies, parce que, lors de la grande crise qui sous prétexte de séparation aboutit à la spoliation complète de l'Eglise de France, les ouvriers catholiques français sont venus secourir leurs prêtres dans la détresse, et qu'il est juste qu'à leur tour les prêtres se tournent vers les ouvriers et partagent avec eux le meilleur de leur coeur et le meilleur de leur esprit. Ce n'est du reste rien de nouveau, l'Eglise n'ayant jamais cessé de s'intéresser activement à la question ouvrière.

*Qu'est-ce que l'Eglise a fait depuis dix neuf cent ans, que fait-elle aujourd'hui, pour la question ouvrière.*

1) *Elle a transformé la condition du travailleur en relevant sa dignité.* Avant Jésus-Christ, le travailleur s'appelait l'esclave; il n'avait aucun droit et ne recueillait que mépris, outrages et cruautés. Jésus-Christ paraît, Dieu fait homme; il choisit une vie de travail; il inaugure son oeuvre de rédemption par le travail; il fonde la valeur sanctificatrice du travail; il appelle les travailleurs ses frères et les

impose à l'amour et au respect de ceux qui croient en Lui. Après Jésus-Christ et sous l'influence de ses paroles et de ses exemples, peu à peu le travailleur prend conscience de sa dignité et voit succéder aux mépris une touchante et fraternelle sollicitude.

2) *Elle a inspiré ou créé tout le long des siècles toutes sortes de réformes bienfaisantes et d'institutions charitables, pour le service et l'avantage du pauvre peuple : abolition de l'esclavage, puis du servage, trêve de Dieu, hospitalisation gratuite des malades et des infirmes, organisation de l'instruction publique, adoucissement des moeurs, ces progrès et bien d'autres sont l'oeuvre de l'Eglise, et des adversaires ardents, mais loyaux, ont été forcés de le reconnaître.*

3) *Elle fournit, par les principes dont elle a la garde, et les énergies qu'elle met au coeur, le plus magnifique plan de réorganisation sociale et la plus puissante impulsion vers le progrès.*

La société est un organisme, c'est à dire un assemblage de parties diverses qui n'ont pas la même forme et ne jouent pas le même rôle, mais qui, accomplissant chacune sa fonction et se complétant, se soutenant l'une par l'autre, assurent la prospérité de l'ensemble; c'est, si l'on veut, une montre dont la bonne marche résulte du bon état des pièces qui la composent, ou mieux, un corps dont la santé dépend de l'activité des membres qui le constituent. Quand une montre ne va plus, on s'adresse à l'horloger qui en a construit et monté les rouages, et quand un corps est malade, on consulte le médecin qui en a étudié la structure. De même pour la société : Quelqu'un en a construit et monté les rouages, en connaît admirablement la structure, a déterminé le plan et le fonctionnement de chaque pièce, c'est le Créateur, c'est Dieu; c'est donc Lui et Lui seul qui sait bien ce qui est nécessaire pour la faire marcher; or, il a

formulé les règles à suivre pour le bon fonctionnement de la machine humaine, ce sont ses commandements, le Décalogue, et l'Eglise a mission de nous les rappeler et de les interpréter. C'est un immense service social, puisque le mépris de ces règles qui ne sont que l'expression des conditions indispensables d'une marche régulière, amène fatalement des frottements, des heurts, des brisures et des catastrophes.

Exemple: le précepte divin qui impose l'arrêt du travail le septième jour et que l'Eglise détermine et rappelle en consacrant le dimanche au repos hebdomadaire est une conséquence de la limite des forces humaines: l'homme n'est pas fait pour travailler habituellement plus de six jours sur sept; il peut sans doute méconnaître les exigences de sa nature intime et passer outre; mais ce surmenage entraîne fatalement l'usure prématurée de l'individu qui s'y livre, et par contre-coup, de la misère pour sa famille et pour la société la perte d'un facteur actif. En maintenant dans le monde la notion et l'obligation du repos dominical, en s'efforçant de les répandre, l'Eglise assure la reconnaissance d'un article essentiel à tout projet de restauration sociale; elle préserve les esprits généreux préoccupés d'améliorations, d'expériences fâcheuses où s'égareraient leurs efforts. Ainsi en est-il de tous ses préceptes.

L'Eglise apporte encore, avec *des lumières pour les esprits, des énergies pour les coeurs*. Savoir est nécessaire, mais n'est pas suffisant. Quand on sait où aller, il faut pouvoir s'y porter. Or l'Eglise qui nous montre la voie du vrai progrès social renouvelle perpétuellement dans nos âmes la force qui permet d'entreprendre la route et de persévérer malgré difficultés et obstacles. Ce principe assez puissant pour nous arracher à l'égoïsme, pour tirer de nous un effort persévérant, pour nous livrer à un labeur dont d'autres que nous recueilleront le profit, principe de sacrifice et de dévoue-

ment, ne peut être qu'un amour très délicat, très vigilant, très désintéressé, pour ceux qui peinent et qui souffrent.

L'Eglise par sa doctrine et par ses sacrements inspire et alimente cet amour. Le vrai chrétien comprend que ce n'est point assez de prier chaque jour ce Dieu qu'il appelle son frère et dont tout homme est l'enfant, d'adorer et d'invoquer ce Christ qui s'est fait semblable aux plus pauvres et a donné son sang pour tous; mais qu'il faut plaire à Dieu et imiter le Christ en se dévouant aussi pour ces frères inconnus, méprisés peut-être, que nourrit la même chair divine et que le sang divin régénère. Voilà de quels sentiments sont sorties les unes après les autres les entreprises les plus efficaces pour le progrès de l'humanité.

Entre des faits innombrables, le conférencier choisit, pour s'y arrêter, l'histoire de saint Théobald, un chanoine de sa ville natale, qui vécut voilà huit cents ans et dont il nous dit les efforts pour procurer aux misérables des habitations plus saines; puis, l'activité féconde, quoique silencieuse et avide d'obscurité, de cette fameuse Compagnie du Saint-Sacrement, au dix-septième siècle, qui ne fut sûrement pas étrangère à la fondation de Villemarie; enfin, le développement magnifique des institutions multiples qu'entretient à Montréal la charité catholique et qui secourent tant de misères. Et embrassant d'un coup d'oeil les dix-neuf-cents ans écoulés depuis l'avènement du christianisme, il déclare hardiment qu'il ne s'est pas réalisé dans le monde au cours de ces dix-neuf siècles, une seule réforme efficace, un seul progrès véritable, en dehors de son influence. Qu'on ne vienne donc pas dire que l'Eglise n'a rien à voir avec la question ouvrière quand elle est la seule qui s'en soit occupée de façon sérieuse.

4) *Quant à la question très délicate et très actuelle des unions professionnelles, l'Eglise propose des directions qui*

*sauvegardent de la meilleure manière, avec les intérêts catholiques, les intérêts ouvriers et les intérêts canadiens.*

Ces directions formulées de la façon la plus claire par Notre Saint-Père le Pape Pie X dans sa lettre "Singulari quâdam" sur les syndicats ouvriers allemands, déconseillent formellement aux ouvriers catholiques la fréquentation des unions mixtes où se trouvent confondus dans une association unique catholiques et non catholiques; elles les pressent de former entre eux des unions franchement et exclusivement catholiques qui seront autonomes, mais qui pourront à l'occasion, quand l'intérêt général de la classe ouvrière le demandera, conclure avec les autres associations ouvrières des accords passagers pour faire aboutir une réclamation déterminée. Les évêques font écho à ces paroles du pape.

Une convergence merveilleuse ferait trouver en même temps, à ceux qui suivraient ces directions, un avantage professionnel, un avantage national et un avantage religieux.

*Au point de vue ouvrier*, l'avantage est d'opposer à la puissance du capital, l'association de travailleurs la plus nombreuse et la plus solide. Or l'expérience prouve — et l'orateur cite plusieurs faits, notamment la grève d'Armentières, le syndicat des Petits-Carreaux et d'autres — l'expérience prouve que des deux méthodes: celle qui, sous prétexte de ne pas rompre la solidarité ouvrière, veut faire entrer dans une union unique des ouvriers de croyances et de mentalités diverses, quitte à y introduire en permanence une cause de froissement et de dispute, et celle qui groupe les travailleurs en bataillons distincts, mettant ainsi à part ceux qui ont des façons diverses de sentir et de penser, mais assurant par certains accords la convergence, c'est cette dernière qui enrégimente le plus grand nombre de travailleurs et qui exerce l'influence la plus efficace.

*Au point de vue canadien*, ce qui a fait jusqu'à présent

la force de la nationalité canadienne-française et lui a permis d'assurer sa survivance et le respect de ses droits, c'est le soin qu'elle a pris de se préserver des contacts susceptibles d'altérer ce par quoi elle se différencie des races qui habitent autour d'elle. Cette tactique a fait ses preuves : l'abandonner, favoriser des mélanges trop intimes, opérer dans une union internationale unique la fusion des éléments canadiens avec les autres, c'est compromettre les résultats acquis par des luttes héroïques et préparer une absorption certaine.

*Au point de vue catholique*, la neutralité provoque tôt ou tard des conflits de conscience aigus d'où l'on ne sort que par deux issues : l'abandon de sa foi ou le sacrifice de son intérêt. Les faits ne manquent pas à l'appui de cette affirmation, témoin ce qui arriva, voilà deux ou trois années, à des amis de l'orateur enrôlés dans tels syndicats de Limoges qui se disaient neutres et semblaient offrir des garanties sérieuses de respect pour les croyances ; mais on ne peut longtemps demeurer neutre, et de telles manifestations d'irrégion se produisirent que les catholiques durent s'en aller fonder à part un syndicat catholique, perdant leurs cotisations et l'effort de plusieurs années. Mieux vaut prévenir de pareils désagréments en établissant tout de suite une situation franche : pas d'unions neutres, mais des unions catholiques à côté des unions non catholiques.

Il faut savoir choisir : on ne bâtit pas un édifice en trois styles à la fois, de même qu'on ne fait pas un toit carré, rond et pointu ; on construit une maison d'après un plan déterminé. Il y a pour la réorganisation sociale plusieurs plans : le plan socialiste, le plan matérialiste, le plan catholique : on ne peut les réaliser tous ensemble ; il faut donner la préférence au plan catholique : c'est le plus pratique et le plus magnifique. Il est de toute évidence qu'il ne se réalisera jamais que par l'effort des travailleurs catholiques groupés à part. Donc, à l'oeuvre !

## QUESTIONS ET ECLAIRCISSEMENTS

(A défaut de contradicteurs convaincus, des amis de l'orateur posent diverses questions pour lui donner occasion de préciser et de compléter sa pensée. Nous en écartons plusieurs traitées plus longuement aux assemblées suivantes pour en conserver trois).

*N'y a-t-il pas un danger à multiplier les accords entre unions ouvrières catholiques et unions de tendances opposées ?*

Non, pourvu qu'une grande intransigeance de principes s'allie à une grande largeur de vues quand il s'agit d'intérêts communs. Quand la cause est juste, quand les moyens pour en assurer le succès sont justes, on ne peut interdire aux ouvriers catholiques ce que Pie X leur concède expressément, ce qu'on accorde aux patrons catholiques, à savoir de s'allier avec ceux qui ne pensent pas comme eux, non pas d'une façon permanente, mais par des accords de circonstance, non entre individus se rencontrant dans une union mixte, mais entre unions de tendances diverses concluant ensemble un cartell.

*Quel rôle peuvent remplir dans l'organisation ouvrière, les jeunes gens laïcs étrangers au monde ouvrier, mais jaloux de se dévouer au peuple, comme ceux qui composent les Associations de Jeunesse Catholique établies en France et au Canada ?*

Un rôle éminemment utile et bienfaisant, pourvu qu'il soit discret. Qu'ils laissent dans leurs unions professionnelles les ouvriers se diriger et s'administrer eux-mêmes, par les officiers choisis par eux et tirés de leurs rangs ; qu'ils évitent des ingérences qui pourraient avoir de fâcheux effets ; mais qu'ils profitent de toute occasion pour servir comme auxiliaires et comme éducateurs. Leurs connaissances, leur facilité de parole, leur influence sociale sont autant d'avantages dont ils peuvent faire bénéficier leurs frères ouvriers,

soit en organisant parmi eux et pour eux des cours, conférences ou causeries de nature à développer leur instruction et leur culture ou à les mettre en garde contre des dangers eachés, soit en plaidant leur cause dans les milieux indifférents ou hostiles et en réclamant pour eux devant les employeurs et les politiciens la reconnaissance de leurs droits.

Mais le service essentiel, ce sera d'enrôler, d'encadrer et d'instruire dans les cercles d'études ou oeuvres similaires la jeunesse ouvrière, et de faire pour ainsi dire "des pépinières de militants."

*Quel programme proposer à l'organisation ouvrière catholique ?*

Il faut compter que la vie est un guide sûr, et qu'à mesure qu'une organisation fonctionne et progresse, les circonstances lui révèlent des besoins à satisfaire et des opportunités à saisir. Donc, ne jamais perdre de vue la réalité et être attentif à ses suggestions. Cette remarque faite, il semble que le principal objectif des unions futures doive être une bonne organisation de l'apprentissage, de la préparation technique, de façon à accroître la valeur professionnelle de l'ouvrier, par conséquent le prix de ses services.

---

## II

# Le devoir des ouvriers catholiques canadiens

*(Conférence donnée dans la salle du Collège à Saint-Henri,  
mercredi, 22 avril 1914).*

L'orateur commence par rappeler les directions si nettes et si précises, données successivement par Léon XIII et par Pie X aux ouvriers catholiques, les encourageant à

s'unir pour résister aux exploitations possibles et réaliser de meilleures conditions de vie et de travail, mais à s'unir entre catholiques, dans des sections catholiques, animées d'un esprit catholique, et autonomes, sans s'interdire de s'entendre, dans certaines circonstances, avec les autres associations de travailleurs de la ville ou de la région, pour faire aboutir telle revendication légitime.

Jusqu'à présent, ces conseils pourtant si clairs et si autorisés n'ont guère influé sur l'organisation des unions ouvrières à Montréal. Avec la triple autorité de son éloquence, de son expérience et de son amitié pour les travailleurs canadiens, M. le chanoine Desgranges entreprend de leur démontrer, avec preuves à l'appui, qu'ils devraient s'en inspirer davantage; cela au nom des intérêts ouvriers, au nom des intérêts canadiens et au nom des intérêts catholiques.

*Au nom des intérêts ouvriers.* — L'intérêt de la classe ouvrière est qu'elle s'organise et qu'elle constitue, en face des associations de capitaux et des trusts, des associations nombreuses et puissantes de travailleurs. Ce droit que le Moyen-Age lui avait reconnu sans conteste et qui avait abouti aux innombrables et bienfaisantes corporations, la Révolution le lui a supprimé: les législateurs contemporains le lui ont rendu; l'Eglise en a toujours proclamé la légitimité. Il s'est exercé de nos jours de trois manières qui ne sont pas sans analogie avec les systèmes divers utilisés successivement par certaines compagnies de chemins de fer pour le transport des voyageurs.

Il y eut d'abord *le compartiment unique*, sans aucune séparation d'aucune sorte, où dames et messieurs, fumeurs et non-fumeurs, se trouvaient mélangés, sans qu'il fût permis à personne de s'isoler, où les caprices des uns heurtaient les caprices des autres, où personne ne pouvant prendre toutes ses aises par crainte d'incommoder le voisin, tous éprouvaient quelque gêne. Ensuite, on imagina *des compartiments entièrement sépa-*

rés par des cloisons transversales occupant toute la largeur du wagon : chaque compartiment ayant sa portière indépendante pour entrer et pour sortir, les occupants s'y trouvaient parfaitement chez eux, pouvaient s'y donner toutes leurs aises, mais n'avaient aucun moyen de communiquer et de converser avec ceux d'à côté. Enfin on réalisa le *wagon-couloir*, le dernier mot du progrès : les cloisons de séparation n'en ferment que les trois-quarts ; l'autre quart est occupé par un couloir sur lequel peuvent s'ouvrir tous les compartiments distincts : veut-on goûter le calme du chez soi ? on ferme la porte et tout est dit ; veut-on au contraire se distraire avec les voisins ? on se donne rendez-vous dans le couloir.

Ainsi a-t-on essayé tour à tour *des unions uniques* où tous les travailleurs étaient invités d'entrer, sans distinction de race et de croyances ; puis, *des unions séparées* dans lesquelles catholiques, protestants, libres-penseurs, étaient organisés à part, sans moyen de se rencontrer et de se concerter pour la défense des intérêts communs : enfin d'un système *d'unions autonomes*, distinctes, groupant les travailleurs suivant leurs affinités nationales et religieuses, mais leur laissant la faculté de discuter et de s'entendre, dans des cas particuliers, pour hâter, de concert, la réalisation d'une réforme juste.

L'expérience a prononcé : l'orateur cite de nombreux faits : les résultats sont concordants : c'est la dernière méthode qui permet d'enrôler dans les organisations ouvrières le plus grand nombre de recrues et qui a procuré à la classe laborieuse les avantages les plus sérieux.

*Au nom des intérêts canadiens.* — Les Canadiens-français ont réussi jusqu'à présent, malgré les tentatives répétées d'assimilation et les influences corruptrices, à conserver intacts leur patrimoine national, leur physionomie distincte, leurs institutions, leurs traditions, leur langue, leur foi, leur nationalité.

Ces biens, qu'ils mettent au-dessus de tout, ils ont, pour les défendre, soutenu des luttes sublimes, accepté de rudes sacrifices ; ils les estiment toujours plus que tout le reste, et seraient disposés, le cas échéant, à renouveler, pour leur sauvegarde, les mêmes héroïques efforts.

Or, à quelle condition ont-ils pu résister si efficacement à tant d'agents d'altération et d'absorption ? A condition de se grouper entre eux, de se trouver habituellement entre gens pensant, sentant de même et poursuivant le même idéal, et de ne point entretenir avec ceux d'autres races des relations trop intimes. Et cette méthode si avantageuse, cette tactique efficace qui leur a valu de conserver de façon inespérée leurs biens les plus précieux, serait méconnue et abandonnée par les ouvriers canadiens ! On les verrait, renonçant à l'ambition d'avoir leurs unions bien à eux, conduites et administrées par eux, suivant leur idéal à eux, se perdre et se fondre dans une vaste union cosmopolite, comme un morceau de sucre jeté à la rivière !

Ici, l'orateur développe avec une verve amusante et une logique qui porte, une ingénieuse comparaison, prise dans la vie de caserne : autrefois, dans l'armée française, le repas du troupier lui était servi dans *la gamelle*, sorte de récipient où l'on versait le *rata* : chaque soldat n'avait qu'une gamelle : quant au rata, imaginez un vaste chaudron rempli de soupe, jetez-y la viande, puis les légumes : agitez et brassez, voilà le rata. Que dans l'immense chaudronnée où tout se mêle et se confond, on jette plus ou moins de viande, qu'un cuisinier peu scrupuleux retienne à son bénéfice les bons morceaux, comment s'en apercevoir ? Aujourd'hui, le soldat a *plusieurs plats*, où on lui sert à part sa soupe, sa viande, ses légumes : plus moyen de rogner sur le fricot, car si le compte ne s'y trouve pas, il a tôt fait de le constater. Ces bons morceaux appétissants, dont le troupier est si friand, ce sont les bons

ouvriers canadiens-français : au lieu d'aller se perdre dans le rata des unions cosmopolites, pourquoi n'entreprendraient-ils pas de se grouper à part, dans des sections autonomes ?

*Au nom des intérêts catholiques.* — Le conférencier entreprend sa confession et raconte sa conversion. Voilà quinze ans qu'il fait de l'unionisme : il y avait alors autour de lui des unions qui se disaient neutres, qui s'offraient à tous les ouvriers sans distinction de religion, qui affichaient pour les croyances de leurs membres, et notamment des catholiques, une parfaite tolérance et un absolu respect. Il crut pouvoir, dans ces conditions, conseiller à ses amis catholiques d'entrer dans ces unions, de s'y dévouer aux intérêts communs, d'y donner de leur temps, de leur activité, de leur bourse. En dépit du zèle et du talent de beaucoup, ils furent peu à peu et systématiquement écartés, parce que catholiques, des fonctions qui donnent l'influence ; bientôt leur foi et ce qu'ils révéraient le plus y furent l'objet de telles injures qu'il leur fallut choisir entre la conscience et l'intérêt, l'acceptation de ces outrages ou la perte des cotisations versées : ils n'hésitèrent pas et se retirèrent pour former une union catholique, regrettant de n'avoir pas commencé par là.

Cette histoire est banale : elle s'est renouvelée en France, en Belgique, en Allemagne : partout où sur une union comme sur une école s'est arborée l'étiquette neutre, des inconscients ou des hypocrites étaient embusqués : la neutralité est impossible : on est pour ou contre la vérité, et quand on a une conviction profonde, on ne peut pas indéfiniment la conserver en soi ; il faut qu'elle se produise. Et voilà comment ceux qui se disaient neutres ont jeté le masque et se sont proclamés hostiles, comment des unions tolérantes à l'origine et respectueuses de toute religion sont devenues peu à peu des instruments de guerre contre l'Eglise, ses fidèles, ses institutions. Les exemples ne manquent pas de catholiques dupés par l'éti-

quette neutre, contraints pour protéger leur foi de sortir des organisations où depuis des années, ils prodiguaient le meilleur d'eux-mêmes, pour aller former à part des unions intégralement catholiques. L'orateur cite de nombreux faits survenus en France, en Belgique, en Allemagne et conseille à ceux qui l'écoutent de s'épargner des expériences pénibles et de *commencer par où les autres ont fini.*

### QUESTIONS ET DIFFICULTES

Divers assistants se lèvent pour poser des questions ou soumettre des objections. Ne disposant pas d'un nombre de pages illimité, nous avons négligé dans cet échange de demandes et de réponses tout ce qui ne se rapportait pas directement au sujet traité, notamment une riposte cinglante et vigoureuse à l'adresse de ces socialistes qui gémissent en de longs discours sur les misères du peuple, font luire à ses regards des perspectives d'avenir meilleur, et n'ont rien de plus pressé, quand ils conquièrent un peu d'influence, que de conclure alliance avec les plus bourgeois des sectaires, pour spolier et chasser de douces religieuses dont la vie se passait à soigner les malades et instruire les petits, pour fermer les asiles bâtis par la charité où la douleur humaine, abandonnée et repoussée de tous, trouvait des âmes croyantes et compatissantes qui lui versaient l'espérance et qui berçaient son agonie.

*Qui dit union ouvrière ne dit-il pas association des ouvriers contre ceux qui les emploient, organisation systématique de la révolte contre le patron, excitation perpétuelle à la bataille? la paix sociale ne demande-t-elle pas qu'on supprime les unions au lieu d'en former de nouvelles? l'idéal ne serait-il pas dans les unions mixtes de patrons et d'ouvriers où les uns et les autres se groupent ensemble dans une pensée d'entente, au lieu de se grouper à part dans un sentiment d'hostilité?*

Il serait injuste d'interdire aux ouvriers d'opposer la puissance de l'association, à la puissance du capital, des trusts, des compagnies qui sont exactement des associations d'actionnaires, de gens possédant quelques épargnes. L'Eglise a pu

imposer certaines conditions aux unions ouvrières, mais cela même suppose qu'elle en reconnaît la légitimité et qu'elle les encourage. De fait, Léon XIII et Pie X ont dit et répété aux travailleurs catholiques : Unissez-vous mais d'abord entre catholiques.

Les unions mixtes sont excellentes lorsqu'elles sont possibles, mais elles le sont rarement, et l'expérience a enregistré de nombreux échecs : elles furent le plus souvent des foyers de discorde ; que les patrons s'organisent donc à part et les ouvriers à part : mais qu'on n'oublie pas de constituer des *commissions mixtes ou d'arbitrage*, où délégués des patrons et délégués des ouvriers se rencontreront périodiquement pour prévenir ou solutionner, dans un esprit pacifique, les conflits toujours possibles. Il faut dénoncer énergiquement la conception dangereuse et fautive qui fait du syndicat un instrument de guerre ; son rôle est celui des ambassadeurs, non de pousser à la guerre, mais de sauvegarder la paix. Les unions ouvrières, les unions catholiques acceptent la grève et la soutiendront courageusement, mais comme une nécessité douloureuse, quand on aura tout fait pour la prévenir et que des exigences intolérables l'auront rendue inévitable : elles seront toujours animées du plus sincère esprit de conciliation et comprendront que la grande affaire pour le prolétariat, ce n'est pas la lutte pour obtenir sans cesse le relèvement de salaires qui ne sont pas indéfiniment extensibles, mais l'effort pour développer, par la fondation et l'entretien d'écoles d'apprentissage et d'autres institutions, la valeur professionnelle de leurs membres.

*Qui commencera et dirigera l'union ouvrière catholique idéale ?*

Les ouvriers : une union ouvrière n'est pas une confrérie, c'est une association professionnelle qui se dirige elle-même : mais une union catholique doit être largement ouverte à l'influence catholique : elle vénère dans l'évêque le gardien de la

foi et de la morale et lui reconnaît en ces matières une autorité qu'on ne discute pas; elle voit dans le prêtre directeur de patronage ou conseiller de cercle d'études un éducateur dont l'action formatrice des jeunes consciences est regardée comme un bienfait; elle a son chapelain, comme elle a son avocat et son médecin: à son avocat elle soumet les questions juridiques qui la concernent; elle requiert l'avis de son médecin pour les questions médicales: elle est dirigée par son chapelain dans toute matière qui intéresse la religion et la morale.

*Que penser des unions ouvrières de Montréal ? Sont-elles, comme plusieurs le disent, entachées de socialisme ?*

Cette fois, l'orateur se récuse. Il est venu exposer des principes, raconter des expériences, signaler un danger: à ses auditeurs de tirer les conclusions. Ce qu'il sait, c'est qu'un peu partout, dans tous les pays du monde, des unions d'abord irréprochables en apparence, remplies de tolérance et de respect, mais bâties sur le terrain de la neutralité, sont devenues en peu d'années inhabitables aux catholiques qui ont dû émigrer ailleurs, perdant le bénéfice de leurs efforts et de leurs cotisations. Est-on bien sûr que Montréal échappera toujours à cette loi ?

---

### III

## Le socialisme et le catholicisme en face du progrès social

*(Conférence donnée dans le soubassement de l'église à Maisonneuve, vendredi, 24 avril 1914).*

Le socialisme! c'est une étiquette sous laquelle se présentent des affirmations multiples et diverses. Il rappelle ce "steak à l'anglaise", qui fut servi un jour à un touriste d'outre-

Manche dans un restaurant parisien. Le steak ressemblait pour la résistance à une vieille semelle ; mais les patates qui l'entouraient étaient délectables, et le repas fini, l'insulaire déclara : le steak ne vaut rien, mais l'anglaise est excellente. De même, on peut distinguer dans le socialisme quelque chose de principal qui ne vaut rien, et quelque chose d'accessoire qui est parfait ou passable.

Les socialistes parlent et écrivent avec abondance : parmi tout ce qu'ils disent, on recueille des plaintes, des critiques, des réclamations, qui sont justes ; mais ils n'en ont pas le monopole ou il ne faut pas le leur laisser : quand ils réclament par exemple pour les travailleurs, des logements plus sains, des facilités d'instruction plus grandes, une protection plus efficace contre le chômage, la maladie, l'invalidité, ils réclament des choses bonnes que les catholiques ont bien souvent demandées avant eux et qu'ils peuvent demander avec eux : ce n'est rien de particulier aux socialistes.

Ce qui est spécial aux socialistes, c'est la double prétention de substituer la propriété collective à la propriété individuelle, et d'organiser par l'Etat le travail dans la société. Ce n'est pas une réforme qu'ils demandent, c'est une transformation, un bouleversement : les vrais socialistes traitent la société comme une maison délabrée qu'on perd son temps à réparer, qui n'est bonne qu'à jeter à terre pour faire place à une maison neuve. Ils prétendent détruire la société actuelle et bâtir sur ses ruines une société nouvelle où tout le monde sera heureux.

Leur système est rétrograde, antiscientifique, inefficace et dangereux.

*Rétrograde.* — On est rétrograde quand on marche à reculons comme les écrevisses, quand on cherche sans cesse à retourner en arrière. Or, le socialisme veut ramener la société en arrière, à ses origines : c'est en effet aux origines des

peuples et chez les peuples enfants, les peuples barbares, qu'est en honneur le système de la propriété collective; mais ces peuples ne goûtent pas plus de bonheur et connaissent des misères que nous ignorons: ceux qui progressent sont ceux qui se décident à partager les propriétés indivises et à introduire le régime de la propriété privée.

*Antiscientifique.* — La science demande qu'on procède par expériences successives — voyez les aviateurs, — et qu'on ne formule point d'affirmation, sans en avoir vérifié par des expériences l'exactitude. Où sont les expériences qui démontrent le bien fondé des prétentions socialistes? Où ont-ils appliqué leur système et recueilli les résultats espérés? Ils ont fait bien des promesses, où se sont-elles jamais réalisées? Toute les fois qu'ils ont pu grouper des partisans et les organiser suivant leurs doctrines, en supprimant la propriété individuelle et l'autorité patronale, comme à la verrerie ouvrière d'Albi, dans la colonie socialiste de William Lane au Paraguay, ils ont enregistré des échecs complets, et les pauvres victimes de ces dangereuses aventures ne se sauvent de la misère qu'en rétablissant parmi eux les institutions ou les procédés de la société capitaliste.

*Inefficace.* — Un système est inefficace quand il est impuissant à tenir ses promesses. Le socialisme promet d'établir sur la terre l'égalité et le bonheur: c'est se moquer du monde: car il faudrait pour réussir rendre tous les hommes riches, les rendre tous puissants et bons, donner à tous les premières places: il faudra toujours qu'il y en ait en haut et qu'il y en ait en bas, que les uns commandent et que d'autres obéissent, que les uns cultivent la terre et que d'autres se donnent aux travaux de l'esprit, que les uns s'appliquent à des emplois pénibles et peu considérés et que d'autres tiennent des situations honorées, moins rudes en apparence. Chacun aura toujours près de lui un voisin dont la condition lui paraîtra meilleure et dont il enviera le sort.

*Désastreux*, car il aboutira, infailliblement à supprimer le principal stimulant de l'activité humaine, et dès lors à diminuer la production dans des proportions qui ne lui permettront plus de satisfaire aux besoins essentiels. Qu'est-ce qui décide cultivateurs, boulangers, industriels, à se livrer, les uns sur les sillons, les autres sur leurs pétrins, ceux-ci dans leurs usines, à un travail pénible et persévérant, pour produire une moisson plus abondante, un pain plus apprécié, des objets qui feront prime sur le marché, sinon la volonté d'échapper à la misère et de conquérir un meilleur sort pour soi et pour les siens? Remettez à l'Etat le souci de pourvoir à la subsistance de tous; supprimez avec la propriété privée la possibilité de s'enrichir, celle de transmettre à ceux de son sang un patrimoine agrandi, et de leur assurer un avenir meilleur: qui donc, n'y ayant plus intérêt, voudra prolonger le labeur obstiné et appliqué qui l'occupe: on travaillera le moins longtemps possible et avec le moins de fatigue; l'ouvrage sera peu abondant et mal fait; il ne suffira plus aux besoins humains: ce sera bien l'égalité, mais l'égalité dans la misère, la seule qu'il soit au pouvoir des socialistes de jamais réaliser. Celui qui a un cheval borgne ne le change pas pour un aveugle: la société capitaliste a ses misères: c'est le cheval borgne; la société socialiste serait pire: c'est le cheval aveugle: gardons le borgne, mais soignons-le pour guérir son mauvais oeil...

*Comment donc améliorer la société présente, et réaliser le progrès social?* Ce n'est pas par bouleversement, mais par restauration, suivant les plans de l'Eglise catholique interprétés par les papes, notamment par Léon XIII, dans la fameuse encyclique "Rerum Novarum", sur la condition des ouvriers. Le progrès social, enseigne Léon XIII, ne viendra pas d'un coup de baguette magique, d'un acte d'autorité ou de violence qui transformerait du jour au lendemain les conditions de la propriété: il viendra lentement par l'action persé-

vérante de l'Etat, des individus et des associations, sous l'inspiration et l'impulsion de l'Eglise.

*Action de l'Etat.* — Les hommes d'Etat soucieux du bien public, animés de l'esprit de justice, de charité et de prudence peuvent, par l'influence dont ils disposent, réaliser des merveilles pour améliorer le sort des petits; par exemple, les institutions magnifiques établies à Vienne en Autriche, pendant le temps qu'il présida aux affaires municipales, par le grand catholique Karl Lueger.

*Action des individus.* — Il est une foule de services que peuvent se rendre, les uns les autres, d'un bout à l'autre de l'année, des gens qu'animerait la charité du Christ et qui se regarderaient et se traiteraient en frères. Que de grandes oeuvres, modestes par leurs origines, immenses par leurs résultats, sont sorties d'un coeur que remplissait l'amour de Dieu et du prochain! L'orateur cite, entre bien d'autres, les initiatives de deux bons chanoines de sa ville de Limoges, l'un, mort depuis huit cents ans, saint Théobald, qui fut vraisemblablement le premier promoteur des logements ouvriers, l'autre, encore bien vivant, le curé Goguyer, qui, un certain hiver où la misère était grande, ne perdit pas son temps à discourir sur la vie chère, mais fit venir du fond de l'Europe des chars entiers de patates, qu'il vendit au prix coûtant, aussi bon marché qu'en été. Si plus de coeurs s'ouvraient à la charité catholique, la misère reculerait.

*Action des associations.* — Les unions ouvrières peuvent aussi beaucoup pour procurer aux travailleurs un sort meilleur, mais pour donner tous leurs avantages, elles doivent être organisées de telle sorte qu'elles préservent et enrichissent le patrimoine précieux que depuis cent cinquante ans les Canadiens-français ne sont venus à bout de garder intact qu'à condition de se grouper entre eux: leur nationalité et leur foi. Des ouvriers canadiens catholiques ne peuvent emboîter le pas, les

yeux fermés, à l'arrière des bataillons étrangers qui peuvent les conduire à leur perte; ils doivent se diriger eux-mêmes vers l'idéal conforme à leurs traditions et à leurs croyances. Il y a bien des plans d'organisation ouvrière, comme il y a bien des plans d'organisation familiale: on peut bâtir sa famille suivant le plan des égoïstes: le moins d'enfants, le plus d'aises; suivant le système de l'union libre: se prendre, se quitter sans autre règle que le caprice, et laisser les enfants se débrouiller; suivant l'idéal catholique: fidélité inébranlable jusqu'à la mort, dévouement aux enfants, bon accueil à tous ceux que le bon Dieu envoie. Les Canadiens-français, pour bâtir leurs familles, ont préféré à tout autre plan, l'idéal catholique: ils s'en sont bien trouvés: pourquoi n'agiraient-ils pas de même pour constituer leurs organisations ouvrières?

Comment des ouvriers catholiques ne seraient-ils pas pressés d'utiliser pour obtenir à l'humanité cet avenir meilleur que donnerait au monde le règne de la justice et de la charité, l'énergie surnaturelle que déposent dans leurs coeurs la croyance au Christ, et la communion fervente? Bien sûr, l'oeuvre est immense et le coeur humain est bien faible. Mais le morceau de charbon que le mineur extrait des entrailles de la terre est chose vile, laide, friable: approchez-en la flamme: il brille, il éclaire, il réchauffe, il produit la vapeur et entraîne dans une course rapide les plus pesants convois. De même, les coeurs catholiques qui se laissent pénétrer par l'amour de Dieu et du prochain deviennent foyers de lumière, de chaleur, d'énergie: ils soulèvent des montagnes d'apathie et de préjugés; ils porteront les foules aux sommets lumineux de l'harmonie sociale et de la fraternité.

### CONTRADICTION

Quelqu'un se lève et demande *par quelle vertu secrète, si le socialisme aboutit si infailliblement aux échecs lamenta-*

*bles qu'on a décrits, il augmente si rapidement et si constamment le nombre de ses partisans.* — C'est, répond le chanoine, comme une épidémie de rougeole ou de scarlatine : ceux qui furent atteints les premiers commencent à guérir, mais pendant ce temps la contagion a fait du chemin et gagné des populations saines : il est si naturel, quand on est malheureux, de se laisser prendre aux paroles sonores du premier charlatan venu qui vous promet par l'emploi de sa drogue le soulagement de tous vos maux : ceux qui en ont fait l'essai jurent bien que c'est fini et qu'ils ne seront plus dupes : ainsi les ouvriers des villes manufacturières qui depuis vingt ans ont fait le succès des candidats socialistes reviennent à des idées meilleures : mais le mal gagne les campagnes : elles apprendront elles aussi par de fâcheuses expériences la malfaisance du système : les ouvriers canadiens feront preuve de sagesse en se gardant de cette coqueluche.

Un deuxième contradicteur prétend connaître des gens aisés qui pourraient vivre confortablement sans recourir au travail et *trouvent en dehors de la doctrine catholique, dans un idéal de solidarité et de fraternité humaine, des raisons suffisantes pour s'arracher au repos et se dépenser infatigablement.* — Ces gens peuvent exister et il est bien fâcheux qu'ils n'entreprennent pas d'utiliser leurs ressources de temps, d'énergie et d'argent à appliquer sur un point du globe les principes socialistes, pour fournir enfin la preuve sans cesse retardée de leur efficacité sociale. Ils ne seront jamais que des exceptions, et la masse des hommes se laissera conduire par l'intérêt personnel : la suppression de la propriété individuelle enlève à ce mobile sa force propulsive et tue l'activité humaine. Donnez à cent jeunes gens cent bicyclettes dont chacune deviendra la propriété d'un seul, et à cent autres cent bicyclettes aussi, mais qui demeureront la propriété du groupe : revenez au bout d'un an : quels bicycles seront trouvés dans le meilleur état ?

Un troisième socialiste énonce successivement plusieurs observations qui lui semblent contredire les affirmations du conférencier : les principales sont les suivants : *Il y a des coopératives ouvrières de production qui sont prospères : donc, il est possible d'organiser le travail indépendamment du système capitaliste. Les Canadiens-français se laissent dominer sur le sol même qu'ils ont défriché, dans la finance, le commerce, l'industrie, par les Anglais protestants, les Juifs et d'autres concurrents qui ne s'inspirent pas du même idéal ; ils seront absorbés avant cinquante ans ; ils ont des familles nombreuses, mais la modicité de leurs salaires ne leur permet pas de nourrir et d'élever convenablement leurs enfants : les principes catholiques ne suffisent donc point à fonder la prospérité des peuples.*

Les coopératives de production n'ont rien d'essentielle-ment socialiste : de très bons catholiques en fondent et en administrent ; elles n'impliquent nullement, de la part de leurs membres, l'adhésion au Credo socialiste. Plusieurs ont réussi, mais justement dans la mesure où elles se sont inspirées dans leur fonctionnement des principes qui régissent les exploitations capitalistes.

Les Canadiens-français n'occupent pas les premières places dans la finance et dans l'industrie : cela tient à bien d'autres causes que leur attachement aux idées catholiques : mais depuis quand la grandeur d'un peuple se mesure-t-elle aux dimensions de son coffre-fort ? Elle se mesure à l'élévation de ses consciences ; elle réside dans des vertus éprouvées et dans une moralité supérieure. Les familles canadiennes, ces familles nombreuses sans qui la race française aurait disparu depuis longtemps du pays que fondèrent Jacques Cartier et Champlain, ces familles nombreuses assureront pour les siècles aux descendants des anciens colons, la jouissance de leur glorieux patrimoine de traditions, de fidélité et d'hon-

neur, sur la terre où les frères de France sont heureux et fiers de les retrouver bien vivaces et de les saluer avec admiration.

#### IV

## Les unions ouvrières en France

(Conférence donnée dans la salle du Cercle Paroissial du Saint Enfant Jésus, dimanche 26 avril 1914).

Il est dit dans un conte oriental qu'un homme avait deux frères qui partirent tous deux pour une destination lointaine, mais en route l'un se cassa la tête; l'autre seul arriva au terme du voyage. Le fils de cet homme voulut un jour lui aussi voir du pays; son père lui raconta l'histoire de ses deux oncles et dit après celle du premier "Voilà comme il ne faut pas faire" et après celle du second "Voilà comme il faut faire, mon enfant."

L'histoire des unions ouvrières de France peut se terminer de la même façon, car on y trouve tout à la fois des erreurs à éviter et des leçons à imiter.

Elle se divise en quatre périodes :

### I. *Avant la Révolution : les corporations.*

La vieille France a connu au moyen-âge et jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, des unions ouvrières parfaitement organisées, ces corporations de métiers, mi-partie confréries, qui purent donner lieu à certains abus, mais n'en furent pas moins pendant des siècles, par l'esprit chrétien qui les pénétrait, les traditions qui s'y conservaient, les règlements qui les gouvernaient, l'influence dont elles disposaient, la solidarité qu'elles établissaient entre les compagnons, une protection efficace au service des travailleurs contre la tyrannie des forts et la source d'avantages multiples.

L'orateur, s'abandonnant à ses souvenirs, cite la corpo-

ration fameuse des bouchers de Limoges, sa ville natale, qui subsiste encore aujourd'hui et conserve fidèlement ses traditions, ses coutumes, ses dévotions, son esprit d'entraide et d'initiative. Il donne de nombreux et intéressants détails sur les sociétés de compagnonnage établies pour protéger le jeune ouvrier aux étapes de son tour de France et qui sont bien les lointaines devancières des unions.

II. *Après la Révolution et jusqu'en 1884 : interdiction aux travailleurs de se grouper entre eux.*

La Révolution française supprima les unions professionnelles et fit défense aux ouvriers, sous des peines très graves, de s'associer entre eux pour la sauvegarde de prétendus intérêts communs. En dépit de mensonges accumulés, la vérité finira bien par se faire jour, et la vérité qu'il faut qu'on sache, c'est que la Révolution a commis un triple crime, en s'attaquant à la fois : à la famille par l'établissement du divorce, aux congrégations par la suppression des trois voeux qui sont l'essence de la vie religieuse, et aux unions ouvrières par l'article fameux de la loi Chapeliez qui enlève aux travailleurs la liberté d'association.

Il y eut bien quelque résistance : les bouchers de Limoges déclarèrent nettement aux représentants de l'autorité : " Si vous voulez nous dissoudre, vous n'aurez plus de viande à manger " ; et on les laissa tranquilles. Ce furent des exceptions. En fait, à partir de la Révolution et jusqu'en 1884, il ne fut possible aux ouvriers français de former ni corporations, ni syndicats, ni unions, ni aucune sorte de groupement professionnel.

III. *Vingt-cinq à vingt-huit ans après 1884 : formation de syndicats exploités par les socialistes et les hommes de violence.*

En 1884, grâce à l'intervention de défenseurs actifs de la cause populaire, au premier rang desquels il faut saluer un

grand catholique, le comte Albert de Mun, les Chambres françaises votent une loi libératrice permettant aux travailleurs isolés de se former en syndicats pour s'occuper en commun des questions qui les intéressent comme celles du salaire, de la durée et des conditions du travail, de l'apprentissage, des retraites, etc.

La législation nouvelle ne fut guère utilisée par les catholiques, sinon dans les campagnes où ils arrivèrent à fonder et à soutenir un assez grand nombre de syndicats agricoles riches et puissants. Malheureusement, les ouvriers des villes étaient alors atteints de l'épidémie socialiste qui depuis les a quelque peu délaissés pour sévir contre ceux des champs. Le parti socialiste se trouva d'abord seul à disposer d'assez d'influence pour réussir à faire entrer un nombre suffisant de travailleurs, sous le couvert de la nouvelle loi, dans des organisations qui devaient théoriquement s'occuper exclusivement de questions professionnelles : ces promesses menteuses n'arrivèrent pas à dissiper toutes les défiances, et le meilleur élément de la classe ouvrière, les plus attachés à l'ordre, les plus fidèles aux vieilles croyances se tinrent en dehors du mouvement : sur dix millions d'ouvriers salariés, à peine en a-t-on décidé trois cent mille, après trente ans de propagande, à donner leurs noms aux divers syndicats qui se constituèrent.

Inspirées par les révolutionnaires moins préoccupés de réformer la société que de la désorganiser, exploitées par les politiciens qui s'en servirent comme de marchepied, les unions ouvrières françaises devinrent, malgré les assurances de tolérance et de neutralité prodiguées au début, des foyers de haine, d'excitation et d'émeute. L'orateur fait ici le récit saisissant des scènes de violence qui désolèrent sa ville au cours d'une grève fameuse, voilà quelques années.

Ces exploits regrettables n'empêchèrent pas les ouvriers

catholiques et leurs amis de conserver l'illusion qu'il serait peut-être possible en pénétrant dans les unions, en y poussant les meilleurs d'entre eux, de neutraliser les mauvaises tendances et de faire prévaloir un meilleur esprit. Ils furent déçus et virent leurs hommes les plus intelligents et les plus actifs écartés systématiquement, parce que catholiques, de toute fonction pouvant donner de l'influence, et remplacés par des gens qui n'avaient pas leurs idées, mais non plus leur valeur.

Les associations qui avaient paru offrir les meilleures garanties de respect des croyances en vinrent peu à peu à des actes injurieux ou hostiles dont on demeure surpris.

Le conférencier raconte, entre beaucoup, le fait stupide de sectarisme dont se rendirent coupables voilà deux ans les organisateurs du bal offert aux adhérents de la *Fédération du Livre* et qui obligea ses amis, placés entre leur conscience et leurs intérêts, à renoncer aux cotisations versées et aux droits acquis pour aller former à part une union catholique. Car la neutralité est menteuse; la neutralité n'existe pas ou ne peut pas durer : il faut être bien lâche ou bien veule pour ne pas se laisser entraîner un jour par les idées qu'on garde au fonds de soi.

Un autre fait se passa au sein du *syndicat des employés de commerce* où catholiques et non catholiques avaient mené côte à côte une campagne efficace pour le repos du dimanche : à l'issue de la campagne, une motion est proposée au sujet de Ferrer, le fameux révolutionnaire espagnol, compromis dans les troubles qui ensanglantèrent Barcelone et mis à mort par sentence d'un conseil de guerre : il s'agissait d'imputer aux moines la responsabilité de cette exécution.

Lassés de ces procédés offensants, les catholiques prirent encore le parti de sortir de l'union pour former entre eux une section catholique des employés de commerce, et quand

leurs anciens alliés eurent l'in vraisemblable audace de leur reprocher de créer des divisions dans la classe ouvrière, ils n'eurent qu'à répondre : Qui donc a commencé ?

IV. *Les années dernières : formation de syndicats ou d'unions catholiques.*

Ainsi instruits par l'expérience, les travailleurs catholiques français commencent de s'organiser en unions catholiques autonomes qui ont une vie indépendante, mais savent à l'occasion, quand se présente une réclamation juste, conclure avec les associations qu'inspire un autre esprit ces accords passagers et profitables qu'autorise expressément Pie X dans la Lettre relative aux syndicats ouvriers allemands.

L'orateur réédite l'ingénieuse comparaison des trois sortes de wagons en usage sur les chemins de fer français : wagon sans aucune espèce de séparation : l'union cosmopolite où tous les ouvriers de la même profession sont confondus sans qu'il soit tenu compte des différences de croyances, d'origine, de mentalité ; wagon partagé par des cloisons transversales en compartiments complètement séparés sans communication possible : les unions distinctes groupant les travailleurs selon leurs affinités nationales et religieuses, catholiques à part, protestants à part, socialistes à part, et s'interdisant toute action commune ; enfin wagon avec compartiments séparés s'ouvrant sur un couloir unique où les voyageurs peuvent se rencontrer : les unions distinctes qui se tendent la main et agissent de concert toutes les fois que l'exige un intérêt commun légitime.

Ce dernier système rendra plus nombreuse et plus forte l'organisation ouvrière : il servira mieux que tout autre les intérêts professionnels des travailleurs catholiques canadiens en même temps que leurs intérêts nationaux et religieux. Et après avoir démontré par l'histoire d'une campagne commune entreprise en France par unions catholiques et unions

révolutionnaires pour la suppression du travail de nuit dans les boulangeries, comment cette méthode, par cela même qu'elle offre des cadres distincts à des hommes qui n'ont pas les mêmes sentiments intimes et la même manière de juger des choses, sauvegarde leurs susceptibilités, dissipe leurs défiances, écarte des causes de division, fait entrer dans l'organisation ouvrière un plus grand nombre d'adhérents et assure une cohésion plus étroite pour la revendication d'un intérêt déterminé, l'orateur, se plaçant au point de vue canadien, s'écrie avec émotion, "Ce que je redoute pour vous présentement, travailleurs canadiens catholiques, ce sont des organisations ouvrières qui vous enrôlant sous prétexte de défendre vos intérêts professionnels et vous mêlant à ceux qui ne pensent pas comme vous et ne sentent pas comme vous, aboutiraient à compromettre, à détruire l'intégrité de votre foi catholique et de votre nationalité canadienne.

"Défendez vos intérêts, mais en vous associant entre vous, et non en vous mettant à la suite de meneurs qu'on ne connaît pas et dont on ne peut pénétrer les agissements et les arrière-pensées.

"Et au point de vue catholique, quelle douleur si un jour il vous fallait choisir dans ces organisations neutres entre votre conscience qui vous dirait d'en sortir et votre intérêt qui serait d'y rester ! vous obéiriez à la conscience, mais que de temps, d'efforts et d'épargnes perdus ! Et quel crime, quelle ingratitude, quelle imprudence, quand le plan catholique vous a si bien réussi pour construire vos familles, les faire fécondes et fortes et par elles assurer la survivance et l'influence de votre race en ce pays, de répudier ce plan pour constituer votre organisation ouvrière !

"Car une organisation ouvrière, comme une maison, comme une famille, doit être bâtie sur un plan donné, répondre à un idéal donné.

“ Il y a pour l'organisation ouvrière, comme pour l'organisation familiale, un idéal catholique, un idéal socialiste, un idéal libre-penseur et on ne peut les réaliser tous ensemble : il faut en choisir un, l'idéal catholique : lui seul pourra donner au monde du travail la paix et le bonheur par la justice et par la charité. Aux ouvriers catholiques unis entre eux d'en poursuivre la réalisation : montrez que parce que catholiques, recevant dans l'esprit par la foi des lumières que les autres n'ont pas et dans le coeur par la grâce et par les sacrements des énergies que les autres n'ont pas, vous êtes les plus capables de marcher dans la voie du véritable progrès et d'entraîner les peuples vers un avenir plus beau.

“ Vous devez être en exemple à ceux qui n'ont pas vos croyances. Vous ne serez pas seuls : les travailleurs catholiques de Belgique, d'Allemagne et de France s'organisent activement : ne soyez pas en arrière, mais en avant.”

Mais *que faire et par où commencer ?* Par l'étude patiente dans les cercles de jeunes gens ou d'hommes. Il ne faut pas se laisser influencer par les personnes, mais examiner les raisons, et se faire sur la nécessité d'unions professionnelles catholiques autonomes des convictions profondes, basées et fondées sur la nature des choses et la leçon des événements ; observer, lire, discuter, réfléchir, et quand l'idée ainsi approfondie et mûrie se sera enracinée dans l'esprit, la répandre et la communiquer autour de soi. Puis, l'oeil tourné du côté des évêques, gardiens et interprètes du dépôt des croyances et des règles de la morale, commencer de se grouper entre ouvriers catholiques et fonder ces associations fraternelles, semblables aux vieilles corporations, aux sociétés de compagnonnage, intégralement catholiques, respectueuses des traditions, mais en même temps et par cela même, ouvrières actives de progrès.

## UNE QUESTION DELICATE

*Quelle est la part exacte de l'autorité ecclésiastique dans les unions catholiques de travailleurs ?*

L'influence ecclésiastique interviendra de trois façons :

1 l'évêque gardien de la doctrine et de la morale a le droit et le devoir de rappeler aux unions catholiques ouvrières de son diocèse, comme aux journaux catholiques, comme aux familles catholiques, ce qui est conforme aux enseignements et aux orientations de l'Eglise catholique, ce qui est nécessaire pour avoir droit de s'intituler catholique : il peut et il doit avertir, condamner, ou interdire celles qui ne tiendraient pas compte de ses directions sur ce point.

2 le prêtre exerce un double rôle : éducateur et conseiller.

Une union professionnelle n'est pas une confrérie, elle est dirigée et administrée par ses officiers : le prêtre ne pourrait y obtenir de charge sans s'écarter de sa mission propre et sans se livrer à mille tracasseries et difficultés. Son rôle n'en est pas moins considérable : il est le conseiller de l'union pour toutes les questions intéressant la religion ou la morale qui lui sont soumises et sur lesquelles il prononce à peu près comme le médecin de l'union prononce sur les questions médicales ou l'avocat de l'union sur les questions juridiques, avec cette particularité que dans ce domaine propre, son avis est définitif.

De plus et surtout, il est l'éducateur, formateur de consciences et éveilléur d'idées : au sein de l'union ouvrière catholique doit exister comme organe essentiel le cercle d'études, devrait exister comme dans les anciennes corporations, la confrérie ou la congrégation, œuvres d'éducation atteignant les esprits et les consciences où l'influence du prêtre est prépondérante.

## Conclusion

Et maintenant le bon semeur s'en est allé jeter sur d'autres sillons le bon grain. Ferons-nous germer la semence ?

Parmi nos ouvriers canadiens catholiques un bon nombre regarde comme désirable, tant au point de vue de la solidarité ouvrière qu'à celui de leurs intérêts nationaux et religieux que les travailleurs catholiques canadiens se groupent entre eux sur le terrain professionnel." (Résolution présentée par Monsieur Jasmin à l'assemblée de l'Immaculée Conception et adoptée sans dissidence).

Ce groupement, il faut le réaliser, et dans un bref délai, mais comment ?

*Répandre l'idée partout et sans cesse et préparer des chefs et des cadres : c'est l'affaire urgente.* Que demain sur dix points différents de Montréal, quinze à vingt ouvriers intelligents, actifs, attachés à leur foi et à leur nationalité se groupent ; qu'ils se réunissent un soir par semaine pour converser entre eux de l'oeuvre à entreprendre, des raisons qui l'imposent, des moyens de la réaliser ; qu'ils enracinent dans leur esprit l'idée qu'elle est nécessaire et dans leur coeur la résolution de s'y dépenser ; qu'ils apprennent à s'exprimer et se mettent à endoctriner quelques-uns de leurs frères. Quand deux cents hommes d'élite auront été ainsi découverts et formés, un grand pas sera fait.

Et après ? Nous verrons. Nous avons pour nous guider, l'exemple des ouvriers belges : voilà dix ans, les syndicats socialistes comptaient seuls en Belgique : aujourd'hui les syndicats catholiques groupent autant d'adhérents : demain la majorité sera aux catholiques. Pour arriver au même résultat, deux choses suffisent : confiance et persévérance.